



# **Glyphosate 85%** **Concentré de fabrication**

**SOLUTION HERBICIDE**

**POUR FABRICATION, FORMULATION OU REMBALLEMENT**

**PRINCIPE ACTIF:      acide de glyphosate    85%**

**NO. D'HOMOLOGATION 28963 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX**

**CONTENU NET: vrac**

**Corteva Agriscience Canada Company 2450, 215 – 2nd Street S.W.  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852**

**™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.**

## **PRÉCAUTIONS**

### **DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX**

### **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

Eviter le contact avec les yeux. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit.

## **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

Les solutions de ce produit devraient être mélangées, entreposées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER NI APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit ou les solutions de ce produit mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'inflammation, pourrait s'enflammer ou exploser et causer des blessures corporelles graves.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

## **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

## **RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ce produit est **TOXIQUE** pour les végétaux terrestres non ciblés. Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans le contenant original. Entreposer ce produit à plus de 0 °C pour éviter la cristallisation. Les cristaux s'accumulent au fond. **En cas de cristallisation du produit, le placer dans un endroit où la température est supérieure à 10 °C et bien agiter ou recirculer jusqu'à dissolution des cristaux.**

Entreposer dans un endroit bien aéré, à l'écart des semences, des nourritures animales, des fertilisants et d'autres pesticides.

### **ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION**

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives et les conteneurs superflus conformément à la réglementation municipale ou provinciale. Communiquer avec le fabricant ou avec l'organisme de réglementation provincial responsable pour de plus amples renseignements en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

### **MODE D'EMPLOI**

**N'UTILISER QUE POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE REMBALLEMENT D'UN PRODUIT HOMOLOGUÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES OU DE LA LOI SUR LES ENGRAIS.**

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.